

COMITE TERRITORIAL DE PROVENCE RUGBY  
ARBITRE  
3, impasse Champfleury BP 71068  
84097 AVIGNON cedex 9

COMITE TERRITORIAL DE PROVENCE RUGBY  
ARBITRE  
3, impasse Champfleury BP 71068  
84097 AVIGNON cedex 9

COMITE TERRITORIAL DE PROVENCE RUGBY  
ARBITRE  
3, impasse Champfleury BP 71068  
84097 AVIGNON cedex 9

FICHE DE DEPLACEMENT OFFICIEL DE MATCH 2011-2012

FICHE DE DEPLACEMENT OFFICIEL DE MATCH 2011- 2012

FICHE DE DEPLACEMENT OFFICIEL DE MATCH 2011-2012

Date : Niveaux :

Equipe locale :  
Equipe Visiteuse :  
Terrain : (si different) -

Date : Niveaux :

Equipe locale :  
Equipe Visiteuse :  
Terrain : (si different) -

Date : Niveaux :

Equipe locale :  
Equipe Visiteuse :  
Terrain : (si different) -

Identité de l'arbitre du match

Identité de l'arbitre du match

Identité de l'arbitre du match

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
tel :

Ville :

FRAIS AUTOROUTE A JOINDRE

Kilometrage Parcours  
A & R

Indemnité  
représentative des  
frais

Total à Percevoir

Paiement club 50 %

€

Signature De L'ARBITRE :

Signature Club Local :

Signature Club Visiteur :

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
tél :

Ville :

FRAIS AUTOROUTE

Kilometrage Parcours  
A & R

Indemnité  
représentative des  
frais

Total à Percevoir

Paiement club 50 %

€

Signature de l'ARBITRE :

Toute réclamation duement justifiée concernant cette note de frais est à  
faire parvenir à Jean Pierre PELLAPRATous 48 H PAR ECRIT UNIQUEMENT  
Fax courrier, Mail

EXEMPLAIRE POUR CLUB LOCAL

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
tél :

Ville :

FRAIS AUTOROUTE

Kilometrage Parcours  
A & R

Indemnité  
représentative des frais

Total à percevoir

Paiement club 50 % €

Signature De L'ARBITRE :

Toute réclamation duement justifiée concernant cette note de frais est à  
faire parvenir à Jean Pierre PELLAPRAT 48 H PAR ECRIT UNIQUEMEN  
Fax courrier, Mail

EXEMPLAIRE POUR CLUB VISITEUR

FEUILLE DE MATCH